

La population du Rhône en 2020 : croissance et vieillissement

Si les tendances actuelles se poursuivent, le département du Rhône gagnerait près de 180 000 habitants supplémentaires de 2006 à 2020. Cette hausse serait essentiellement due à un fort excédent des naissances sur les décès ; les échanges migratoires restant faiblement positifs. Le vieillissement serait plus marqué et le nombre de personnes de plus de 60 ans augmenterait d'un tiers. Tous les territoires n'évolueraient pas de la même manière. La partie centrale de l'agglomération lyonnaise poursuivrait sa croissance et la périurbanisation s'étendrait encore.

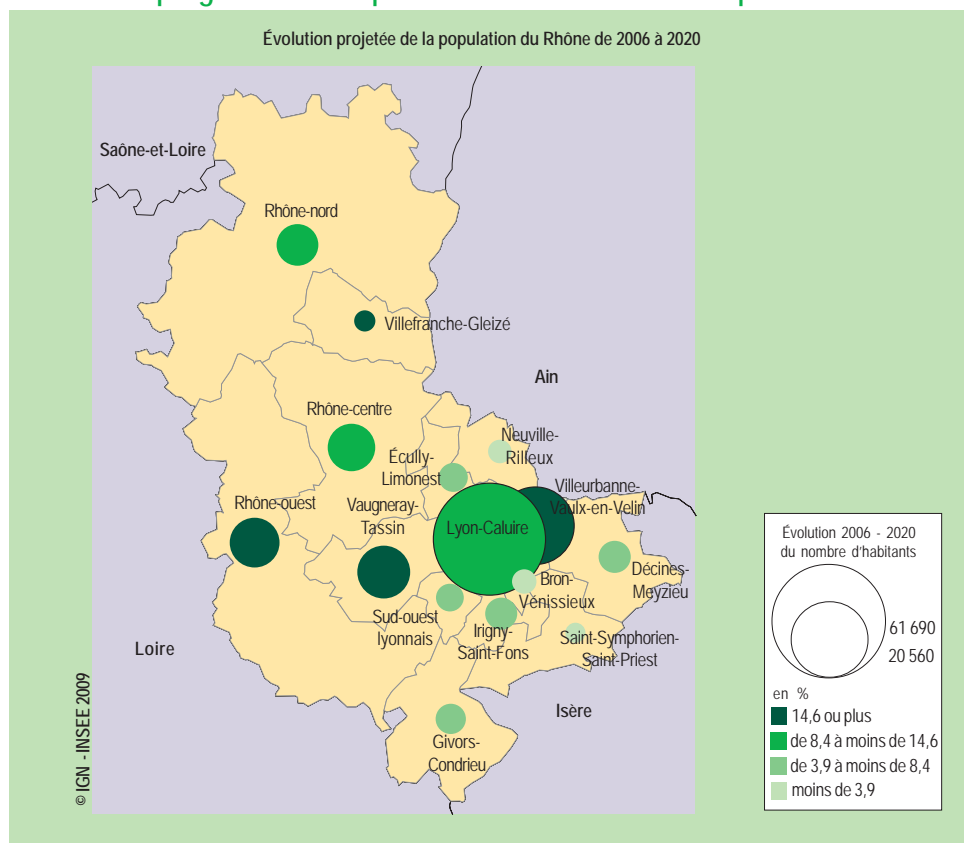
Nellie Rodriguez

Grâce à un large excédent des naissances sur les décès, le Rhône bénéficie d'une croissance de sa population plus élevée entre 1999 et 2006 que durant les années 90 (+0,8 % par an contre +0,5 %). Cette évolution reste cependant inférieure à la moyenne de Rhône-Alpes (+0,9%). Avec une population de 1 670 000 personnes au 1^{er} janvier 2006, le département a gagné 91 000 habitants depuis 1999. Le solde migratoire, différence entre les entrées et les sorties, qui était négatif depuis 1975, devient

dorénavant positif, passant de -0,2 % par an à +0,1 %. Le solde naturel (naissances - décès), l'un des plus élevés de France, reste stable à +0,7 % par an depuis 1999.

Si ces tendances se poursuivent, le Rhône devrait compter 1 850 000 habitants au 1^{er} janvier 2020. Il gagnerait ainsi près de 180 000 personnes en 14 ans, soit une hausse d'environ 11 %. Quoiqu'élevée, la progression annuelle se réduirait légèrement au fil du temps, passant de 0,8 % en début de période à 0,7 % en fin de période. Ce

Les progressions les plus fortes dans l'ouest du département



110 000 seniors en plus

ralentissement serait dû à la réduction du solde naturel qui passerait de 12 000 personnes en 2006 à 10 500 en 2020. Dans le même temps, le solde migratoire devrait se stabiliser autour de +0,1 % par an, amenant à un excédent de plus de 2000 personnes en 2020.

Parallèlement, le vieillissement de la population modifie la structure de la pyramide des âges. Il provoque une augmentation de la mortalité et une baisse de la natalité. Lié à l'effet du "papy-boom"¹, il conduirait à une hausse de 34 % du nombre de personnes de 60 ans et plus entre 2006 et 2020 (+110 000). Parmi elles, 41 000 personnes supplémentaires auront plus de 75 ans (+33 %). Dans le même temps, la population des moins de 20 ans ne connaîtrait qu'une hausse de 7 % et celle des 20-59 ans, de 4 %. La progression des personnes en âge d'être actives étant plus faible, leur proportion devrait diminuer, passant de 55 % de la population à 52 %.

En 2020, la répartition de la population sur le territoire du département ne serait pas bouleversée, mais se poursuivrait selon les tendances déjà observées : forte augmentation dans la partie centrale de l'agglomération lyonnaise, et poursuite de la périurbanisation dans les territoires ruraux. Ce mouvement profiterait à tout l'ouest et au nord du département, avec notamment les zones Rhône-centre, Rhône-ouest et Vaugneray-Tassin qui bénéficient déjà d'une croissance supérieure à la moyenne rhodanienne. Les zones de Villeurbanne-Vaulx-en-Velin, Lyon-Caluire-et-Cuire et Villefranche-Gleizé connaîtraient également une hausse supérieure au département. Le reste de l'agglomération lyonnaise ainsi que Rhône-nord ne connaîtraient pas de forte croissance. Ainsi, bien que l'agglomération

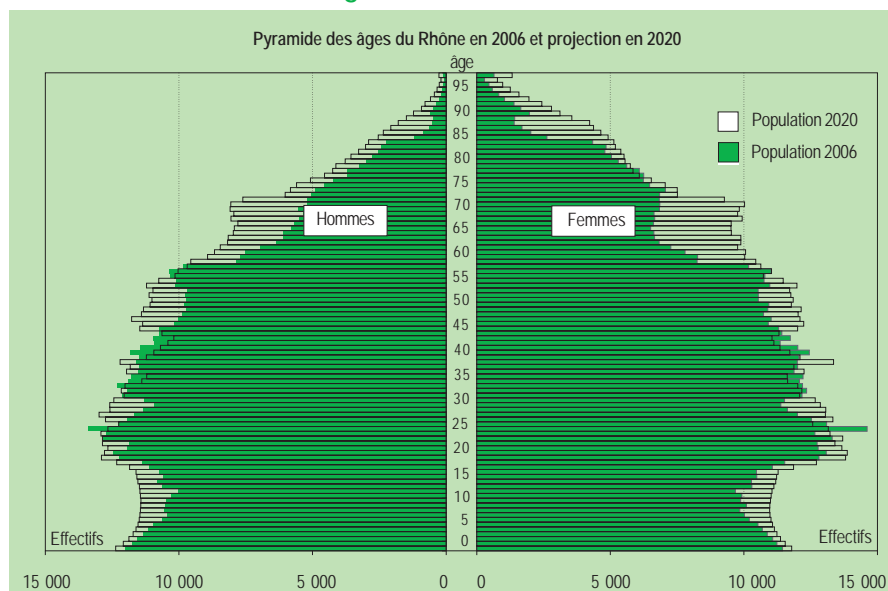
lyonnaise reste toujours le pôle principal de population du département, elle ne serait plus la zone ayant le plus fort taux de croissance.

Selon les territoires, les rythmes d'évolution pourront également varier dans le temps. La forte croissance de Lyon-Caluire-et-Cuire et Villeurbanne-Vaulx-en-Velin devrait perdurer sur la période 2006-2020. La légère hausse du solde naturel compenserait la baisse du solde migratoire qui deviendrait nul. En 2020, la progression à Lyon-Caluire représenterait 62 000 habitants supplémentaires, soit un peu plus de 12 %. La croissance totale de Villeurbanne-Vaulx-en-Velin atteindrait près de 17 %, soit plus de 29 500 personnes. Ces deux territoires se caractérisent par leur forte proportion de jeunes ménages contribuant à l'augmentation du nombre de naissances. Le nombre de décès resterait stable ce qui s'explique par un départ de retraités en dehors du territoire. Au final, ces deux zones conserveraient la même proportion de moins de 20 ans sur toute la période.

Le nord-est de l'agglomération, le sud-ouest lyonnais (Saint-Genis-Oullins-Sainte-Foy)² ainsi que le sud-est de l'agglomération (Neuville-Rillieux, Saint-Symphorien-Saint-Priest, Meyzieu-Décines)³ ne bénéficient pas d'une telle stabilité de leur rythme de croissance. En effet, ces zones, déjà en deçà de la moyenne départementale, verraient leur progression se réduire peu à peu. Il s'agit de territoires où l'on enregistre plus de départs que d'arrivées. Ainsi, dans un contexte où les migrations ne permettent pas de renouveler suffisamment la population, le nombre de naissances devrait baisser de pair avec une hausse des décès liée au vieillissement. Si l'attractivité de ces zones n'était pas améliorée dans les prochaines années, la part des 60 ans et plus augmenterait de plus de 40 %, soit une hausse plus forte que dans le département. La structure par âge se modifierait donc au profit des personnes âgées, qui passeraient de 20 % à 27 % de la population.

La couronne sud de l'agglomération, c'est-à-dire les zones d'Irigny-Saint-Fons et de Bron-Vénissieux, présente également une croissance annuelle inférieure à la moyenne départementale. Cette croissance devrait encore diminuer sur la période 2006-2020. Au final, celle-ci serait de

Forte augmentation des 60-75 ans



¹ Arrivée progressive à l'âge de 60 ans des générations nombreuses de l'après-guerre.

² Le regroupement de ces trois cantons (Saint-Genis-Laval, Oullins, et Sainte-Foy-lès-Lyon) est autrement appelé "Sud-Ouest lyonnais" dans cette publication.

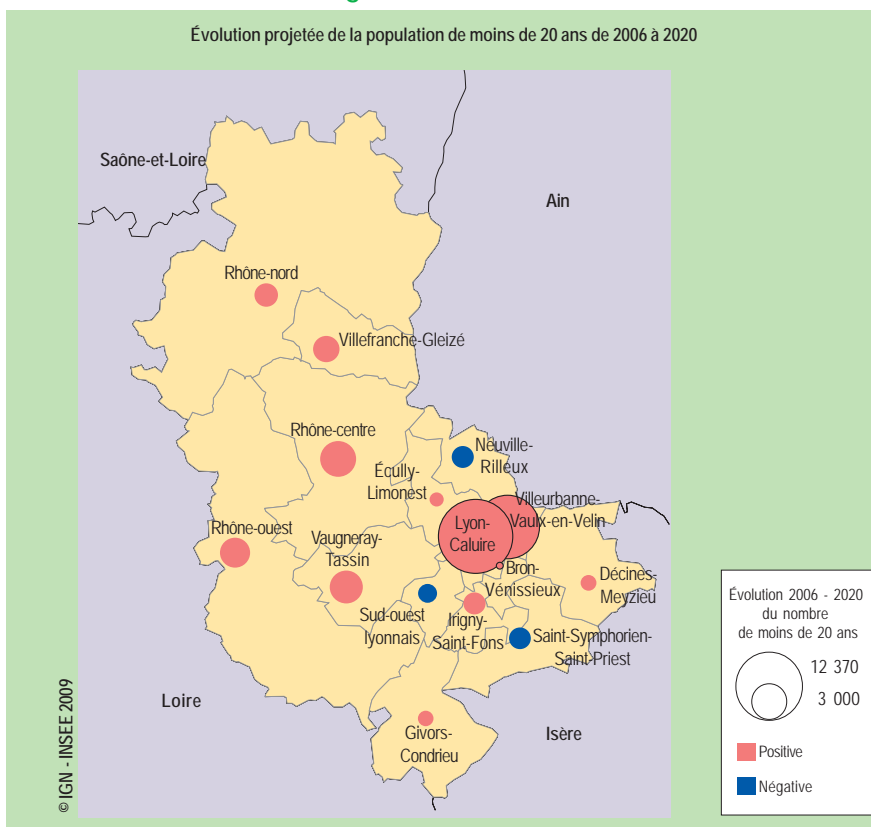
³ Pour chaque nom de zone, il s'agit de regroupement de deux cantons dont les noms exhaustifs sont respectivement : "Neuville-sur-Saône et Rillieux-la-Pape", "Saint-Symphorien-d'Ozon et Saint-Priest" et "Meyzieu et Décines-Charpieu".

Poursuite de l'étalement urbain

0,5 % pour Irigny-Saint-Fons et 0,2 % pour Bron-Vénissieux. Contrairement à celles citées précédemment, ces deux zones ont pourtant la particularité d'avoir un taux de solde naturel supérieur à celui du département et une proportion de moins de 20 ans plus élevée en 2006 (29 % contre 26 %). Le faible taux de croissance s'expliquerait uniquement par des départs sensiblement supérieurs aux arrivées, tendance déjà constatée sur les périodes précédentes.

Les zones Écully-Limonest et Givors-Condrieu se distinguent par un phénomène inverse. En effet, ces territoires présentent un excédent migratoire supérieur à celui du département (+0,2 % par an) et celui-ci resterait stable jusqu'en 2020. En revanche, le solde naturel est faible et devrait même se réduire de 0,2 point entre 2006 et 2020. La majorité des départs serait le fait des personnes âgées de 20 à 59 ans, ainsi la part de la population en âge de procréer devrait se réduire d'ici 2020. Conjugés au vieillissement, ces effets expliqueraient la faible évolution du solde naturel. Ces deux zones connaîtraient donc encore une croissance démographique, mais moindre que sur la période 1999-2006, avec respectivement près de 4 000 et 4 500 personnes supplémentaires jusqu'en 2020.

Baisse du nombre de jeunes autour de l'agglomération lyonnaise et augmentation au centre



Source : Insee - Omphale

Moins de personnes en âge d'être actives pour plus de seniors en 2020

Part dans la population	2006	2015	2020
Moins de 20 ans	25,8	25,3	25,1
20-59 ans	54,9	52,5	51,6
60 ans et plus	19,2	22,2	23,4

Source : Insee - Omphale

C'est dans la partie rurale située à l'ouest du département que les progressions relatives seraient les plus marquées. L'évolution démographique du département se caractérise ainsi de plus en plus par l'étalement urbain et la périurbanisation autour de la métropole lyonnaise. Au sein de cette zone, la croissance n'est pas poussée par les mêmes moteurs que les autres. En effet, elle devrait continuer à bénéficier d'un solde migratoire six fois plus élevé que la moyenne départementale mais d'un solde naturel plus faible.

Rhône-ouest, Rhône-centre et Vaugneray-Tassin⁴ connaissent un fort taux de croissance depuis une trentaine d'années. Excepté pour Rhône-ouest, cette croissance se tarit un peu depuis 1999 mais reste supérieure à celle du département, essentiellement grâce à l'attractivité de ces territoires. Ainsi, la croissance annuelle du solde migratoire devrait varier de 0,6 % à 0,8 %, apportant des gains annuels de 500 à 700 habitants suivant les zones. Malgré une part des moins de 20 ans plus élevée que la moyenne rhodanienne, le solde naturel est inférieur à la moyenne du département (0,4 % par an). Au final, ces zones devraient néanmoins continuer leur croissance soutenue avec des taux annuels de plus de 1 %.

Le nord du département⁵, comprenant notamment les cantons de Thizy et Belleville-sur-Saône, gagnerait plus de 8 500 habitants. Ces zones ont connu un déclin démographique jusque dans les années 90 du fait d'un déficit migratoire, puis ont bénéficié du desserrement urbain de Lyon et enregistré des entrées plus nombreuses que les sorties. Cet excédent migratoire devrait continuer jusqu'en 2020, apportant à lui seul près de 700 personnes par an. Malgré un taux de solde migratoire le plus élevé du département, Rhône-nord connaîtrait le taux de solde naturel le plus modeste (+0,1 %). La faible part des personnes en âge d'être actives, qui diminuerait encore d'ici

⁴ Rhône-ouest : comprend les cantons de Tarare, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Coise et Momant. Rhône-centre : il s'agit des cantons de L'Arbresle, d'Anse et du Bois d'Oingt. Vaugneray-Tassin : il s'agit du canton de Vaugneray et de celui de Tassin-la-Demi-Lune

⁵ Rhône-nord : comprend les cantons de Thizy, Amplepuis, Lamure-sur-Azergues, Monsols, Beaujeu et Belleville-sur-Saône.

La hausse la plus forte à Vaugneray-Tassin

Zones	Population recensée		Population projetée		Évolution 2006-2020			
	1999	2006	2015	2020	Effectifs	% par an	Solde naturel	Solde migratoire
Rhône-nord	61 239	65 878	71 500	74 400	8 500	0,9	0,1	0,8
Rhône-ouest	65 489	71 527	79 400	83 700	12 200	1,1	0,4	0,8
Rhône-centre	70 151	76 266	83 600	87 300	11 100	1,0	0,4	0,6
Villefranche-Gleizé	54 353	58 879	65 000	68 400	9 600	1,1	0,6	0,4
Villeurbanne-Vaulx-en-Velin	163 369	176 725	195 500	206 200	29 500	1,1	1,1	0,0
Écully-Limonest	57 137	59 725	62 600	63 800	4 100	0,5	0,2	0,2
Vaugneray-Tassin	70 830	77 489	86 300	91 200	13 700	1,2	0,4	0,8
Givors-Condrieu	51 001	53 815	56 900	58 300	4 500	0,6	0,4	0,2
Sud-ouest lyonnais	94 112	96 902	99 600	100 700	3 800	0,3	0,5	-0,2
Neuville-Rillieux	75 512	77 742	80 100	81 000	3 300	0,3	0,5	-0,2
Lyon-Caluire	486 685	513 898	552 800	575 600	61 700	0,8	0,8	0,0
Irigny-St Fons	61 822	64 850	68 300	69 900	5 000	0,5	0,7	-0,1
St Symphorien-St Priest	79 419	81 915	83 600	83 900	2 000	0,2	0,5	-0,4
Bron-Vénissieux	93 430	96 112	98 300	99 000	2 900	0,2	0,8	-0,6
Décines-Meyzieu	94 320	97 877	101 700	102 900	5 100	0,4	0,4	-0,1
Rhône	1 578 869	1 669 600	1 785 200	1 846 300	176 914	0,7	0,6	0,1

Source : Insee - Omphale

2020 (de 50 % à 46 %), conjuguée à une forte proportion de personnes âgées, expliquerait la modération de l'excédent naturel. La structure par âge de Rhône-nord s'en trouverait modifiée : les moins de 20 ans y passeraient de 26 % à 25 % de la population de 2006 à 2020, contre une hausse des plus de 60 ans, de 24 % à 30 % de la population.

La zone de Villefranche-sur-Saône-Gleizé connaîtrait également une forte progression résultant de soldes naturels et migratoires importants. Ce dynamisme déjà ancien ne s'expliquait jusqu'en 1999 que par un fort solde naturel. Le solde migratoire jusqu'alors négatif, est devenu positif entre 1999 et 2006 et

devrait se stabiliser à un niveau élevé, amenant en moyenne chaque année près de 300 personnes. Conséquence de cet apport migratoire plus récent et qui se poursuit, sa population est plus jeune que la moyenne départementale, mais elle devrait elle aussi connaître un vieillissement marqué, du fait de la forte présence actuelle des 40-60 ans. Au final, la population de cette zone comprenant le deuxième pôle urbain du Rhône progresserait d'ici à 2020 de plus de 9 500 habitants, soit un peu plus de 16 % contre 11 % pour le département. ■

Note méthodologique

Les données prospectives présentées sont des projections de population, portant sur une population de départ que l'on fait évoluer dans le temps en intégrant certaines hypothèses sur la natalité, la mortalité et les mouvements migratoires. Il ne s'agit donc pas de prévisions, mais du résultat d'un calcul selon certaines hypothèses.

Ces projections de population portent sur un découpage en 15 zones proposé par le Département du Rhône dans le cadre de contraintes statistiques (territoires d'au moins 50 000 habitants, d'au moins 2 communes, d'un seul tenant sans enclave). Elles s'appuient sur les populations légales au 1^{er} janvier 2006 du département et de chaque

zone. Elles ont été réalisées avec le modèle "Omphale" selon les hypothèses suivantes, basées sur les tendances observées au cours du passé récent sur chaque zone (1999-2006) :

- une natalité plus forte que sur la période 1990-1999, qui se traduit par une majoration de l'indicateur conjoncturel de fécondité de 1999 (nombre moyen d'enfants par femme), d'un coefficient plus ou moins important selon les zones,
- une mortalité qui baisse dans chaque zone à peu près au même rythme qu'en France métropolitaine,
- des quotients migratoires observés entre 1990 et 2006, et majorés ou stables selon les zones.

INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef :
Lionel Espinasse

Pour vos demandes d'informations statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, juin 2009

© INSEE 2009 - ISSN 1165-5534

Pour en savoir plus

- "Rhône : une périurbanisation de plus en plus lointaine", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Résultats n°104*, janvier 2009.
- "Loire : un léger regain démographique", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses n°93*, juillet 2008

- "Isère : un grand dynamisme démographique à l'horizon 2020", Insee Rhône-Alpes, *La Lettre Analyses n°100*, décembre 2008